

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18430 - 72ÈME ANNÉE

Proposition du PCR face à la gravité de la crise dans l'île hippocampe

Rapprocher Mayotte de ses îles sœurs avec le co-développement solidaire



Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel, co-secrétaires généraux du PCR.

« Le PCR demande à l'État français de rétablir l'ordre républicain dans un département français et de prendre toutes les initiatives nécessaires pour rapprocher Mayotte de ses îles sœurs ». Hier en conférence de presse, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan, co-secrétaires généraux du Parti communiste réunionnais, ont donné la position de leur organisation sur la situation à Mayotte et ses répercussions à La Réunion.

« Ce que nous avons annoncé est arrivé », souligne Maurice Gironcel, « le gouvernement n'arrive pas à faire appliquer l'état de droit ». « Aucune solution de la part du gouvernement et des conséquences à La Réunion », poursuit-il.

Ary Yée Chong Tchi Kan précise la revendication principale du PCR :

« le PCR demande à l'État français de rétablir l'ordre républicain dans un département français et de prendre toutes les initiatives nécessaires pour rapprocher Mayotte de ses îles sœurs ».

Il est revenu sur des événements extrêmement graves : maisons sac-cagées, personnes passées à tabac

par des collectifs d'habitants faisant la chasse à des soi-disant étrangers. Ces derniers sont des Comoriens entrés à Mayotte régulièrement ou pas, ou des citoyens français.

« Ceux qui ont été pendant des siècles des compatriotes sont des "étrangers" » selon le message des médias. Et de rappeler que « quasiment un millier de personnes vivent dans la rue, regroupées sur la place de la République ».

Le scandale de la passivité du gouvernement

Pour le PCR, le pire est à venir à Mayotte. « Ce sont des personnes sans défense abandonnées sur un territoire français ». À 10000 kilomètres, le gouvernement s'est enfin ému de la situation, constate le Parti. « François Hollande a qualifié la situation d'extrêmement préoccupante. Le PCR ne demande pas des réactions indignées, mais que François Hollande assume ses responsabilités de chef de l'État. Qui peut protéger la dignité de ses personnes si ce n'est le président de la République ? », a demandé Ary Yée Chong Tchi Kan.

Les événements font suite à des violences répétées créant un climat d'insécurité tel que 800 fonctionnaires ont demandé à quitter l'île. « François Hollande peut-il nous dire pourquoi 800 de ses employés veulent quitter l'île ? », a-t-il de nouveau interrogé, « il appartient au président de la République de rétablir l'ordre républicain dans un département français ».

François Hollande était à Mayotte il y a deux ans, Manuel Valls y était l'an dernier. Ils ne peuvent pas dire qu'ils sont pris au dépourvu, estime le PCR pour qui « le vrai scandale »

est « la passivité du gouvernement ». « Si des faits pareils ce seraient passés en Corrèze, croyez-vous que le gouvernement aurait laissé faire ? », a précisé à juste titre Maurice Gironcel.

« Politique néocoloniale »

Pour le PCR, l'origine de la crise remonte au référendum du 22 décembre 1974, un scrutin d'autodétermination organisé par l'État français dans l'ensemble de l'archipel des Comores. L'écrasante majorité des électeurs avaient opté pour l'indépendance. Le résultat différent dans une partie du pays, l'île de Mayotte, avait offert à Valéry Giscard d'Estaing l'opportunité de détacher Mayotte du nouveau pays indépendant, au mépris du droit international.

Depuis 1975, le gouvernement a accentué l'isolement de Mayotte, rappelle le PCR. En 1995, le Premier ministre Edouard Balladur a établi une véritable frontière en exigeant un visa pour tout citoyen comorien désirant se rendre à Mayotte. Des entrées clandestines sont de plus en plus nombreuses et meurtrières. Au large de Mayotte, ce sont « des drames aussi massifs et poignants qu'en Méditerranée avec les réfugiés venus de la Syrie ». Or, ce drame se passe « sur un territoire français, où des milliers de personnes sont mortes en raison de cette politique néocoloniale ».

Paris a oublié la démographie

L'élément principal qui n'a pas été pris en compte par les gouvernements français est la question démographique. Dans les années 1950, Mayotte avait 15.000 habitants, 45.000 lors du référendum d'autodétermination en 1975 et aujourd'hui 240.000, officiellement. D'après les perspectives de l'ONU, elle en comptera 500.000 dans 30 ans, sur un sixième de la superficie de La Réunion. C'est comme si La Réunion avait 3 millions d'habitants en 2050. « Avec la population actuelle, l'État n'arrive pas à régler les problèmes d'emploi, de logement de coût de la vie. On cherche des boucs-émissaires. Dans 30 ans que fait-on avec 500.000 habitants ? », indique le PCR. « À La Réunion, pendant 70 ans l'objectif d'égalité n'a pas été atteint. Le gouvernement français parle d'égalité

réelle. Pourra-t-il régler le problème de Mayotte en trois fois moins de temps qu'à La Réunion ? »

« Il faut cesser de vendre des illusions à des populations souvent en désespérance. Le gouvernement serait aveugle et irresponsable de ne pas voir les conséquences de ses actes passés et de son inaction. », a affirmé le co-secrétaire général du PCR.

« Tout ce qui se passe est le résultat de la politique des gouvernements qui se sont succédé depuis 1975 », précise Ary Yée Chong Tchi Kan. Cette politique a isolé Mayotte de ses voisins. « La départementalisation de Mayotte au 1er janvier 2014 a accentué cette distanciation en intégrant Mayotte dans la France. Cela rend plus difficile l'intégration de Mayotte dans son espace naturel et son environnement économique ».

Solidarité avec ceux qui souffrent

« Laisser les affrontements entre les peuples frères est de nature à compromettre la coopération au sein de la COL. Est-ce ce que souhaite le gouvernement français ? », interroge le PCR qui interpelle les élus de La Réunion. Ces derniers ont réagi rapidement lors des Jeux des îles. Rappelons que pendant cette manifestation sportive, les athlètes mahorais avaient défilé sous le drapeau français en violation de la Charte adoptée à l'unanimité par les autorités sportives. Cette violation avait eu le soutien d'élus de La Réunion. Mais aujourd'hui face à la crise, ces derniers sont totalement dans le silence, d'autres se sont exprimés sans proposer de solution.

Pour le PCR, « les problèmes de voisinage doivent se régler entre voisins ». Il demande au gouvernement français d'arrêter la politique néocoloniale qui pousse à la division. Et d'ajouter que « nous nous battons en solidarité avec ceux qui souffrent et nous dénonçons le gouvernement français qui ne fait rien ».

Avec la mondialisation des échanges et les APE, l'intégration de Mayotte est nécessaire dans un but de co-développement durable et solidaire. Pour le PCR, « il n'y a pas d'autres solutions ». À la France de créer les conditions de réconciliation et de la paix « car c'est elle qui a créé le problème », a ajouté Ary Yée Chong Tchi Kan. Et de citer l'exemple de l'Afrique du Sud où la perspective de Nelson Mandela était de trouver une solution pour faire cesser les affrontements qui déchiraient le pays. Le PCR propose un

co-développement, espace d'échange de biens et de personnes pour avancer. Il dit aussi qu'« il faut arrêter de mentir aux Mahorais » en leur promettant l'égalité réelle dans 25 ans alors qu'en 70 ans, La Réunion ne l'a pas eue.

« Cela va nous pêter à la figure »

Pour le PCR, ces événements auront des conséquences à La Réunion, car c'est le département français le plus proche de Mayotte. « Quand les Mahorais viendront à La Réunion, va-t-on dire que ce sont des étrangers ? Ce sont des Français », a rappelé Ary Yée Chong Tchi Kan, « comment La Réunion va-t-elle s'en sortir dans cette affaire, cela va nous pêter à la figure ». « Quelles sont les relations entre les Grand-Comoriens, les Anjouanais, les Mohéliens et les Mahorais à La Réunion ? », poursuit le co-secrétaire général du PCR qui estime que « La Réunion va accueillir toutes les contradictions de la politique française dans la région ».

Le PCR appelle à réunir tout le monde pour chercher les moyens de trouver une solution à cette crise.

La situation à Mayotte montre bien que « nous sommes arrivés au bout d'un système », a ajouté Maurice Gironcel, « l'intégration a montré ses limites, il n'y a pas de solution dans l'état actuel ».

D'autant plus que les propos tenus par Ban Ki-moon lors de sa visite à Madagascar ce mois-ci ont rappelé combien le monde est en train de changer. Le secrétaire général de l'ONU a demandé à la France de discuter pour traiter le problème de la souveraineté des Îles éparses. Situées entre le Mozambique et Madagascar ainsi que dans l'océan Indien, ces territoires sont revendiqués par Madagascar. Ary Yée Chong Tchi Kan note que ni la France, ni les élus de La Réunion n'ont réagi aux propos du secrétaire général de l'ONU, alors que ce dernier a pourtant évoqué une question qui touche à la souveraineté d'un territoire de la République.

M.M.

Édito

L'avenir de la canne à sucre au cœur de la présidentielle 2017

En 2013, le gouvernement français a voté aux côtés de la majorité des pays de l'Union européenne pour la suppression des quotas sucriers. Cette décision s'appliquera l'année prochaine. Elle met fin à l'obligation faite à l'Union européenne d'acheter les stocks de sucre invendus aux industriels s'ils n'ont pas atteint leur quota de production, à un prix défini à l'avance supérieur au cours mondial. La Réunion dispose jusqu'à l'année prochaine d'un quota de 300.000 tonnes de sucre. Même pendant l'âge d'or de la production sucrière dans notre île, cette quantité n'a jamais été atteinte. Cela a permis à l'industrie sucrière d'avoir la sécurité d'un prix garanti, ce qui offrait aussi aux planteurs la garantie de vendre leurs cannes aux usiniers. L'année prochaine, cette protection sautera. Le sucre réunionnais sera confronté à la concurrence directe de l'industrie sucrière européenne pour le sucre blanc, et à celle de pays producteurs de sucre de canne qui ont accès au marché européen pour les sucres spéciaux.

À La Réunion, cette question très grave est passée sous silence, sauf par le Parti communiste réunionnais. Force est de constater que ce mutisme est loin d'être partagé par plusieurs candidats à l'élection présidentielle de 2017, et pas les moindres. Ils considèrent que l'avenir de la canne à sucre à La Réunion est aussi une question importante. Depuis 2014, La Réunion a connu la visite de plusieurs candidats déclarés ou qui ne tarderont sans doute pas à le faire. En août 2014, François Hollande avait ouvert le bal.

Il s'était rendu à l'usine de Bois-Rouge et avait fait des promesses d'aides aux planteurs et aux industriels, à condition que l'Union européenne soit d'accord. Il avait également confirmé qu'il était hors de question de revenir sur la décision de supprimer les quotas sucriers.

En décembre dernier, c'était au tour d'Alain Juppé, le favori des sondages, de consacrer une partie de sa visite à la filière canne-sucre. La coupe était terminée, qu'à cela ne tienne. Alain Juppé s'est rendu à l'usine de Bois-Rouge en intercampagne pour rencontrer les acteurs de la filière, puis au Conseil départemental, la collectivité compétente dans ce domaine.

Vendredi, Nicolas Sarkozy arrive à La Réunion. L'ancien président de la République est le président du principal parti d'opposition en France, et il est également candidat pour un retour à l'Élysée. La première ligne de l'agenda de sa visite à La Réunion concerne la filière canne à sucre.

Ces faits soulignent que l'alerte est plus que sérieuse et confirme que l'avenir de la filière canne-sucre est en train de se jouer. Cette question sera au cœur de la campagne de l'élection présidentielle à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Comité national de l'IFRECOR sur le Marion Dufresne

Quel avenir pour les récifs coralliens ?

Le Marion Dufresne accueille le Comité national de l'IFRECOR, Initiative française pour les récifs coralliens. Responsables politiques et scientifiques venus de plusieurs régions du monde ont notamment à l'ordre du jour la préparation de la co-présidence franco-malgache de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens. Les débats se poursuivront jusqu'à vendredi à bord du bateau des TAAF, stationné au large de l'entrée du Port Ouest.



Les travaux se déroulent à bord du Marion Dufresne, situé au large du Port Ouest.

L'IFRECOR est une déclinaison de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens fondée par 8 États (Australie, États-Unis, France, Jamaïque, Japon, Philippines, Royaume-Uni et Suède). Elle regroupe aujourd'hui 80 sur les 100 pays concernés par ces ressources naturelles. Elle se rassemble des gouvernements, des ONG, des institutions scientifiques. Son but est d'inverser la tendance à la dégradation des récifs coralliens. À partir du mois prochain, l'Initiative internationale sera co-présidée par la France et Madagascar.

Ministères, ONG et scientifiques

Ces récifs constituent une réserve de biodiversité de premier ordre, car ils créent un écosystème très riche. Des millions de personnes tirent de ces constructions naturelles leurs moyens de subsistance. Mais avec le réchauffement global des océans, ces récifs se fragilisent. C'est le phénomène de blanchisse-

ment des coraux, au-delà d'une exposition prolongée à une température supérieure à 30 degrés. Mardi constituait la séance inaugurale du Comité national de l'Initiative française pour les récifs coralliens. Elle s'est déroulée en présence de la préfète des Terres australes et antarctiques françaises, de l'ambassadeur de France à la coopération régionale dans l'océan Indien, de représentants des comités locaux de l'IFRECOR venus des Antilles, de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie et de Wallis et Futuna. Plusieurs ONG internationales étaient représentées, dont le WWF et l'UICN, ainsi que des institutions scientifiques comme le CNRS ou l'IFREMER et des membres des ministères concernés.

Pour une gestion durable

Madagascar était représentée par Rijaso Fanazava, directeur de la préservation de la mer au sein du ministère des Ressources halieu-

tiques et de la Pêche.

La séquence d'ouverture a permis de rappeler les enjeux de la protection des récifs coralliens et de décliner, du point de vue de la France, la feuille de route de la prochaine présidence de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens.

Le plan d'actions présentés vise en particulier à s'inscrire dans l'objectif 14 des ODD : « Préserver et utiliser de manière durable les océans, mers et ressources marines pour le développement durable ». Il s'agira également de continuer sur la dynamique de la COP21 qui a vu l'adoption puis la signature de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Les débats vont se poursuivre jusqu'à vendredi à bord du Marion Dufresne. Dans sa prochaine édition, Temoignages reviendra plus en détail sur un phénomène lourd de conséquences commun à tous les récifs coralliens : le blanchissement des coraux.

M.M.



Rijaso Fanazava, directeur de la préservation de la mer au sein du ministère des Ressources halieutiques et de la Pêche de Madagascar.

Livraison du premier Dreamliner destiné à remplacer le Boeing 777-200 LR

Boeing 787 d'Air Austral : les enfants terribles arrivent à La Réunion

Air Austral a acquis auprès de Boeing deux 787 qualifiés par les professionnels de l'aéronautiques d'enfants terribles du constructeur américain. Ces modèles appartiennent en effet à la toute première série des Dreamliners.

C'est aujourd'hui que doit normalement se poser à La Réunion le premier des deux Boeing 787 qu'Air Austral a acquis auprès de Boeing, notamment pour remplacer le Boeing 777-LR, avion très polyvalent dont l'exploitation avait été lancée par l'ancienne direction de la compagnie réunionnaise. Au moment où l'actuelle direction d'Air Austral, qui était encore présidée par Didier Robert, avait annoncé la nouvelle, Témoignages s'était lancé sur la piste de ces avions. Voici ce que nous écrivions à l'époque, sur la base d'informations publiées dans le Seattle Times, journal de la grande ville proche des usines Boeing :

Boeing 787 soldés à la place d'un 777 dernier cri ?

« Boeing lutte pour trouver des acheteurs pour 11 de ces premiers B787 Dreamliners, d'une valeur totale estimée à 1,1 milliard de dollars », écrit le Seattle Times, « les clients originaux ont refusé d'acheter ces avions à problèmes, qui sont plus lourds que les modèles récents. Boeing cherche de nouveaux acheteurs »

De plus, ces Boeing ne sont pas totalement construits. Ainsi selon le Seattle Times, ces B787-8 sont stationnés depuis environ 4 ans en plein air à Everett. Du plastique noir obstrue les fenêtres, et des contre-poids de 7,7 tonnes sous les ailes permettent aux avions de rester en place.

Boeing a commencé à construire ces Dreamliners avant d'avoir la certification fédérale en 2011, ils ont donc besoin de nombreuses réparations pour répondre aux normes américaines, explique le Seattle Times.

Pour ne pas que ces avions lui res-

sent sur les bras, Boeing a donc commencé à redonner un coup de fraîcheur à ces jets qui traînent sur un parking. Boeing a approché des compagnies d'Indonésie, de Malaisie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, a confié un membre de Boeing au Seattle Post. Boeing va devoir casser les prix pour s'en débarrasser. Alors que le prix d'un B787-8 est de 212 millions de dollars, ces jets sont estimés à 115 millions, selon Douglas Kelly, vice-président de Avitas, société de consultants en aéronautique, cité par le journal de Seattle. Avitas pense qu'en négociant, une compagnie aérienne peut obtenir un rabais supplémentaire de 10 %, soit un prix proche de 100 millions de dollars. C'est donc quasiment moitié prix. C'est bien plus que la remise accordée par un commerçant pour un modèle d'exposition. Mais la différence de prix s'explique. Par exemple, ces avions ont une autonomie inférieure de 1850 kilomètres par rapport au B787-8 normal. Cette perte de performance ne permet donc pas à ces modèles d'avoir une consommation inférieure de 20 % sur d'autres avions de taille comparable. Air Austral est donc la première compagnie à faire une commande ferme sur ces appareils singuliers.

Situé un peu plus au Nord de Seattle, notre confrère canadien du Globe and Mail n'y va pas de main morte. Selon lui, ces avions inventés stationnés sur un parking « étaient le symbole visible du retard pris par le programme Dreamliner ».

Réunion Première confirme, mais pas pour ses téléspectateurs...

Cette information a été confirmée hier sur le site de Réunion Première,

qui malheureusement ne l'a pas évoquée dans son journal télévisé du soir : « les deux avions achetés par Air Austral ne font pas partie de la nouvelle génération de Dreamliner. Les futurs 787-8 étaient stockés depuis 5 ans dans des hangars et attendaient de trouver preneur. Huit autres de ces avions viennent d'être achetés par Ethiopian Airlines ; d'où le prix défiant toute concurrence, 100 millions de dollars contre 218,3 millions au prix catalogue... ».

Et d'ajouter qu'en 2014, « une inspection minutieuse des Dreamliner à livrer, relève des fissures de la taille d'un cheveu sur les ailes de plusieurs avions qui viennent de sortir d'usine ». Sans oublier « la perte d'une partie du fuselage sur un avion d'Air India et toujours sur cette compagnie, un pare-bris qui se fissure lors d'un atterrissage à Melbourne en Australie ».

Domage que les téléspectateurs aient été privés d'une telle nouvelle. L'article du site de Réunion Première répertorie toute une série d'incidents qui ont touché les 787, et sont allés jusqu'à l'arrêt d'un réacteur General Electric en plein vol. Ces différents problèmes sont à mettre sur le compte d'un avion qui comprend de nombreuses innovations technologiques, indique Boeing, qui met en œuvre les mesures correctives pour empêcher de nouveaux incidents.

L'expérience montrera si les deux 787 voudront mieux qu'un 777-200 LR. En tout état de cause, le Dreamliner n'a pas réussi à rejoindre La Réunion sans escale depuis Seattle, à la différence du 777, mais ce sont des avions différents...

M.M.

Oté

Nana touzour in zour i apèl domin !

Matant Zélida lé ékrir Justin :

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité,
Moin lé sir ou i doizète kamu dann l'afèr mi sava ésplik aou. Konm tout lo moun ou i koné air-austral i sort ashté in bèl l'aviyon-in Boing 787 d'après sak i di. Sa lé shèr é lkonm i trouv pa l'arzan dsou la pat shoval sa i vé dir nout konpagni réjyonal i done lo grin. Arzout èk sa mésyé Didier avèk tout in délégasyon i sava Seattle an Amérik pou rode lo l'aviyon. Sa la pa in n'afèr bèl sa ! Sa la pa in n'afèr pou mète Larényon anlèr sa ! Okilé bann rouj la-dan ? Zot i rès konm martin i gingn pi kozé-konm martin ki kouzi par l'fète. Tok ! Pran sa pou toi !*

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, biensir moin lé pa dakor avèk ou. Lé vré air austral i ashète in l'aviyon amérikin. Lé vré osi la bann konsèy réjyonal i sava la-ba avèk tout son ékipaj pou ramenn lo zoizo an fèr isi-o fré la prinsès ! Mé a bien rogardé, nou lé an 2016 : sizan apré 2010 é si lé shoz l'avé déroul konm k'i fo nana sink z'ané o moins La Rényon noré dé air-Bus 380 avèk in gran kapasité, in l'avyon i fé kaziman pa lo brui, i polyé moins, é sa nora pèrmi anou drès dovan lé z'ot konpagni avèk in voiyaj bon marshé é san ké nou rényoné ni doi pèy lo soi-dizan kontinuité téryoryal. Alor, dans azot si zot i vé, fé lo fyèr, dansé mé obli pa nana touzour in zour i apèl domin. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Avèk m'anfou i fé pa la kaz ! » - In kozman po la rout

M'anfou i intèrès pa pou arien. M'anfou konm in pé i di, i « s'anfout dsa ! ». Na poin arien k'i ral ali ! Na poin arien ké li èm é arien ké li èm pa ! Li anvoy lé shoz konm l'arivé. Fé son kaz akoz ? In kaz, sa lé solid, an prinsip. Sa i protèz kont lo van, kont la plui, sa i donn in moun la sékirité. Ou lé myé dann in kaz ké dann in vyé kok l'oto, sansa sou dé tol kroizé. Mé si, konm di lo kont la pa out tass lo té ? Fé son kaz sé konm fé son l'avnir : sa i fé pa an in zour, i shap pa d'lo syèl... La plipar d'tan in m'anfou san-pou-san sa i égzis pa. Mé souvan dé foi i mank l'andirans. I dékouraz fasilman. Sirtou dann in péi konm la n'ot k'i tyé l'ésipoir dann kèr in majorité d'moun. Avèk m'anfou i fé pa la kaz toulbon, mé koman i fé kan na poin zamé in pti bout blé dann out syèl ?